

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2011-779 du 30 novembre 2011

Chargeant Monsieur **Martial SOUNTON**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle de l'intérim de Madame Mémouna KORA ZAKI LEADI Ministre du Travail et de la Fonction Publique pour compter du **Lundi 31 octobre au Jeudi 10 novembre**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2011-500 du 11 juillet 2011 portant composition du Gouvernement ;

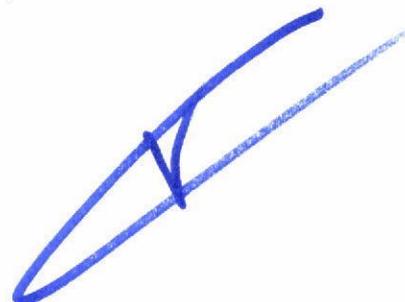
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter, du **Lundi 31 octobre au jeudi 10 novembre 2011**, Monsieur, Martial SOUNTON Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle est chargé de l'intérim du Ministre du Travail et de la Fonction Publique, Madame Mémouna KORA ZAKI LEADI, pendant son absence.

Article 2^{ème} : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 novembre 2011

**Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement**



Boni Y A Y I

Ampliations : PR 6- SGG 2- AN 2-HCJ 2- CS 2- CC 2- CES 2- HAAC 2- MIC 4- MEF 2- MTFP 2- AUTRES MINISTERES 25 – JORB 1.